



CONSEIL DE QUARTIER DU 8/11/2012

Le Conseil de Quartier de St-Marc Ar-Santé Les Fontaines s'est tenu le 8 novembre 2012 à la salle de St Elivet.

Etaient présents :

Le bureau : Mrs René Laurent et Patrice Le Bris

La municipalité : Mlle Anaïs Alasseur (chargée de mission développement local et Denis Orjol (élu référent)

La presse : Le Trégor, Ouest France, Le Télégramme

13 habitants (7 femmes et 5 hommes)

Ordre du Jour

- ⌚ Validation du compte-rendu de la réunion précédente
- ⌚ Point sur les fiches de liaison
- ⌚ Compte rendu des démarches de l'élu-référent auprès de Lannion Trégor Agglomération
- ⌚ Compte-rendu de la visite de quartier avec les Services techniques de la ville
- ⌚ Informations concernant les projets municipaux
 - plan local de l'urbanisme
 - gestion différenciée des espaces verts
- ⌚ Fonctionnement du Conseil de quartier et appel à candidatures
- ⌚ Questions diverses

1 – Suivi des demandes.

Aucune remarque particulière étant faite sur le compte-rendu de la réunion du 1er mars 2012 il est passé au suivi des dossiers en cours.

1) Dossiers ayant reçu des solutions positives

- Stationnements (Fiche de Liaison N°1) : des travaux ont démarré aux Fontaines pour créer des places de stationnement public près de la Poste et le long de la rue Lazare Hoche, soit une quinzaine de places supplémentaires. *(nota : depuis la réunion ces 15 places ont été créées dont plusieurs pour Personnes à Mobilité Réduite)*
- Un panneau d'information a été installé au rond-point situé près de Bricorama / Intermarché à St Marc (Fiche de Liaison N°4).
- Les fenêtres du Centre St Elivet ont été remplacées pour réduire les nuisances sonores (Fiche de Liaison N°6). Des plots pour interdire les stationnements « sauvages » ont été installés,
- Aires de jeux (Fiche de Liaison N°7) : Denis Orjol fait part d'un courrier de Mr Kervaon, adjoint aux affaires scolaires et péri-scolaires, informant que des aménagements pour enfants de 1 à 10 ans vont être réalisés au printemps 2013 sur l'espace de Park Nevez en face de la Caisse d'Allocations Familiales après appel d'offre auprès d'aménageurs (en cours). D'autres aménagements plus légers pourraient également être installés à Ar Santé au pied des logements collectifs.

2) Autres dossiers

- Eclairage (Fiche de Liaison N°3) : Les personnes présentes font remonter que selon les secteurs l'éclairage est permanent – même la nuit – ou coupé bien trop tôt. Des veilleuses au pied des bâtiments (Ar Santé – Les Fontaines) et sur les chemins des Fontaines sont demandés pour sécuriser les déplacements des piétons après 23h30.
- Rond-point à l'entrée d'Ar Santé : un panneau « interdit au plus de 3,5 t sauf desserte locale » devrait être installé.
- Le passage piétons devant le Centre St Elivet qui devait être enlevé est maintenu dans l'attente de la mise en conformité PMR (personnes à mobilité réduite) de l'arrêt de bus par Lannion Trégor Agglomération.
- Le panneau indiquant le camping situé au rond-point de Kérémpichon – donnant des informations erronées et de plus hors légalité – devrait être supprimé.

2 – Compte rendu des démarches de l'élu-référent auprès de Lannion Trégor Agglomération

Suite au dernier Conseil de quartier Denis Orjol a écrit à Lannion-Trégor Agglomération au sujet des déchets verts et ménagers.

Concernant le problème des odeurs, les services de Lannion Trégor Agglomération se sont engagés à « faire le nécessaire (nettoyage des colonnes aériennes) de manière plus régulière ».

Par ailleurs la mise en place de conteneurs enterrés à Ar Santé est en cours de réalisation et la future déchetterie de Buhulien facilitera le collectage et répondra aux besoins des habitants de notre quartier.

3 – Compte-rendu de la visite de quartier avec les services techniques

Une visite de quartier a eu lieu en présence d'un membre du bureau, l'élu-référent et une représentante des services techniques de la ville en juin dernier afin de faire le point des différentes demandes (voir paragraphe 1).

En particulier l'état des trottoirs du lotissement des musiciens méritent une réflexion plus globale sur le comment concilier la politique de la ville de réduction des ruissellements pluviaux et d'interdiction des produits phytosanitaires (pesticides) et le ressenti des habitants qui jugent leur ville « sale ».

4 – Informations concernant les projets municipaux.

1) Gestions différenciée des espaces verts

Anaïs Alasseur a présenté la politique de la ville expliquant les choix de l'équipe municipale et les contraintes notamment réglementaires qui existent.

Les personnes présentes ont demandé une plus grande cohérence de la part de la municipalité dans le goudronnage des trottoirs faisant remarquer qu'un lotissement récent est « tout bitume » et que d'autres sont « tout mousse ».

- Faut-il goudronner un trottoir sur deux ?
- Faut-il goudronner les entrées de garage ?
- ... / ...

2) Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU fait l'objet d'une concertation avec les habitants de Lannion. Dans ce cadre deux réunions publiques sont organisées avec le cabinet d'études qui a travaillé avec les services de la ville et les élus sur ce dossier important les 13 et 14 novembre.

Le conseil de quartier d'Ar Santé-Les Fontaines-St Marc est invité à la réunion du 13 à la mezzanine des Ursulines.

3) Autres informations

Les futurs aménagements du parking devant l'espace social et administratif de Kermaria et de la Base de plein air au Moulin du Duc ont également fait l'objet d'une présentation par Mlle Alasseur.

5 – Fiche de liaison N°8.

Parmi les nouvelles demandes émanant des personnes présentes, celles concernant les problèmes de vitesse et de sécurité Rue Madeleine ont fait l'objet d'une fiche de liaison.

6 – Fonctionnement du Conseil de quartier et appel à candidatures.

Le Bureau fonctionne depuis un an en « formation réduite », il a donc été de nouveau fait appel aux volontaires après que l'élu-référent ait rappelé le rôle du Conseil de quartier et du Bureau.

Aucun volontaire ne s'est fait connaître, toutefois deux personnes se sont portées volontaires pour informer par voie d'affichage la tenue des futures réunions,

-O-O-O-O-

Le prochain Conseil de quartier aura lieu au premier trimestre 2013 dans les locaux Ty Koad à Ar Santé – L'heure et la date seront communiquées par voie de presse, affichettes chez les commerçants et sur le site Internet de la ville.